

Description

4 Description

4.1 Vue d'ensemble

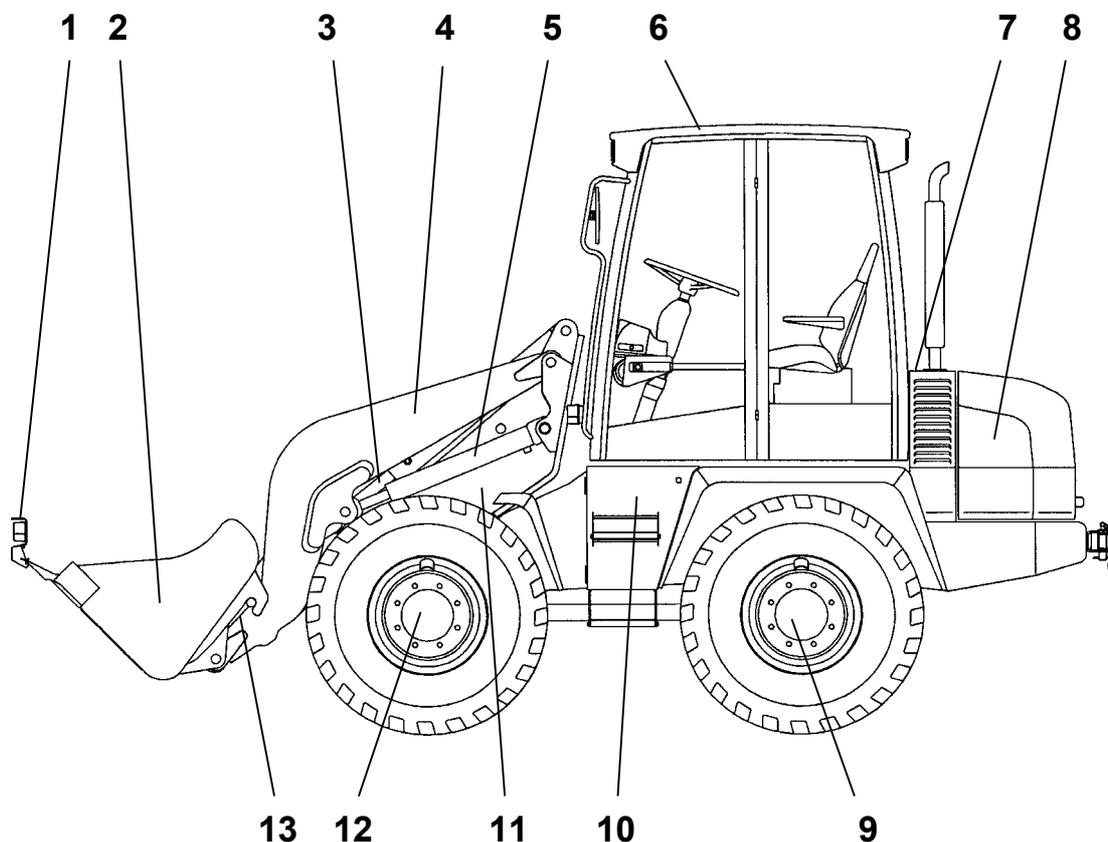


Figure 4-1

- 1 - Protection de godet
- 2 - Godet/équipement complémentaire
- 3 - Vérin de basculement
- 4 - Flèche porte-godet
- 5 - Vérin de levage
- 6 - Cabine du conducteur
- 7 - Réservoir d'huile hydraulique/lubulure de remplissage
- 8 - Moteur d'entraînement
- 9 - Essieu arrière
- 10 - Compartiment batterie/outils
(contient la batterie, la boîte à outils et les supports du porte-godet)
- 11 - Siège pivotant
- 12 - Essieu avant
- 13 - Dispositif de changement rapide
- 14 - Réservoir de carburant, accès cabine sur le côté droit du véhicule
(non indiqué sur la figure)

4.2 Machine

Train de roulement

La pompe à pistons axiaux pour l'hydraulique d'entraînement est entraînée par le moteur diesel. Des flexibles haute pression relient la pompe à pistons axiaux avec le moteur à pistons axiaux. Ce moteur est relié directement à l'arbre de transmission. Le couple du moteur est transmis par un arbre de transmission depuis l'entraînement aux essieux AV et AR, grâce à des engrenages planétaires.



ATTENTION

Le moteur à pistons axiaux est réglé pour le régime max. adm. Tout dérèglement entraîne la perte de garantie.

L'essieu AV est équipé d'un système de blocage automatique (% de blocage 45%).

L'essieu AR est livré en série sans système de blocage automatique. En option, il peut être livré avec un système de blocage automatique (% de blocage 45%).

Pneus

Les pneus suivants sont admis:
12.5-18
15.5/55 R 18
et 335/80 R 18

Les dimensions des quatre roues sont identiques. Sens de montage, si nécessaire, voir la fig 4-2.

Direction

Une pompe à engrenages alimente la direction hydrostatique via une soupape de priorité. Au moindre effort sur le volant, l'huile est dirigée vers le vérin de direction par une unité de commande de direction. La direction peut être commutée sur toutes les roues ou sur les roues AR, grâce à une vanne de comm..

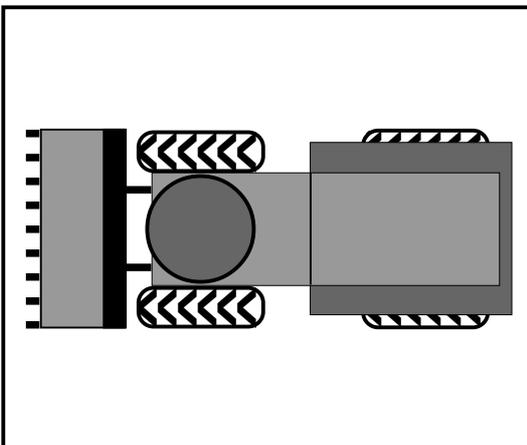


Figure 4-2

Direction de secours

En cas de panne de moteur diesel, la direction reste partiellement utilisable. Dans ce cas, la direction de la commande demande alors un effort plus important.

REMARQUE

Voir chapitre 7 "Remorquage de la machine".



Installation électrique

Elle se compose de:

2 phares de route, à l'avant

2 phares de travail, à l'avant

2 phares de travail, à l'arrière

Feux de détresse

Clignotants de direction

Feux de repère

Feux stop

Feux arrière

Eclairage intérieur

Eclairage de la plaque

(uniquement pr la version rapide)

1 prise de 7 pôles, à l'avant

Chauffage de la lunette AR

Klaxon

Essuie-glace/lave-glace AV, AR

Balayage intermittent AV

Feu de recul (SA)

Girophare (SA)

Appareil radio (SA)

(SA = Equipement spécial)



Figure 4-3

Batterie

Le compartiment de batterie/outils contient une batterie sans entretien conf. à DIN (4-3/flèche) avec une puissance augmentée au démarrage. Maintenir la batterie à l'état propre et sec. Graisser légèrement les bornes à la graisse sans acide et résistante aux acides.

ATTENTION

Avant d'effectuer les travaux de soudure sur la machine, débrancher d'abord les cosses de batterie.

Commencer par déconnecter le pôle négatif, puis le pôle positif. Refaire le branchement en procédant dans le sens inverse.

Circuit d'alimentation

Le réservoir de carburant se trouve à droite le long du châssis de la machine. Un indicateur électrique de niveau (4-8/7) situé dans la cabine du conducteur permet de surveiller le niveau du réservoir. La tubulure de remplissage se trouve sur le côté droit à côté de l'accès à la machine.

Filtre à air

Dispositif de filtre à air sec avec cartouche de sécurité et soupape de protection.

Système de levage et de basculement

Une pompe à engrenages alimente via une soupape de commande

- deux vérins de levage
- un vérin de basculement à double effet.

Les mouvements de la flèche porte-godet, du godet, des équipements complémentaires et du dispositif de changement rapide sont commandés depuis le siège du conducteur par des distributeurs. Ces distributeurs permettent une commande en continu entre la vitesse de commande min. et la vitesse maximum.

Système de pivotement et d'appui des essieux

Une pompe à engrenages séparée alimente deux vérins de pivotement à simple effet via un distributeur de commande. Le support pivotant est relié avec les vérins par un entraînement par chaîne sans jeu. Ainsi, le pivotement peut être effectué simultanément avec le mouvement de levage de la flèche de godet.

L'ensemble de godets peut être pivoté de 90° vers la gauche ou vers la droite.

Lors du pivotement de l'ensemble de godets de plus de 30°, le système d'appui des essieux est enclenché automatiquement. Le vérin d'appui du côté charge supportant l'essieu AR est alors alimenté en pression hydraulique via la soupape et il agit dans le sens opposé à la charge pivotée.

REMARQUE

L'appui des essieux est supprimé lors du retour du pivotement.



Dispositif de mise à niveau

La machine est équipée d'un dispositif de mise à niveau. Pour l'utiliser, déverrouiller le levier distributeur (4-7/2), (1-2/flèche) l'amener vers l'avant au-delà de son point dur. Dans cette position, le levier est verrouillé et peut être déverrouillé par un mvt inverse.



DANGER

Le dispositif de mise à niveau ne peut être enclenché que dans la position inf. de la flèche de godet.

REMARQUE

Si la machine est équipée d'une sécurité rupture de tube, le dispositif de mise à niveau n'est pas état de fonctionnement.

Sécurité rupture de tube

(Equipement spécial)

Les vérins de levage et de basculement sont équipés sur le sol d'une soupape de sécurité rupture de tube. En cas de rupture de tube ou de flexible dans le système de levage et/ou de basculement, les mouvements de la flèche portegodet et des tiges de basculement sont bloqués jusqu'à réparation des dommages.

Suspension à relevage

(Equipement spécial)

Lors de la conduite de la machine sur une longue distance, en particulier avec le godet plein, il est possible d'enclencher la suspension à relevage (4-8/15) pour réduire les oscillations de la machine. Sa fonction dépend de l'inégalité du sol et de la vitesse avec laquelle la machine est conduite.

Indication de la position du godet

Le conducteur peut contrôler la position du godet à l'aide des marques de couleur sur le levier de renvoi et sur la tige de renvoi. Lorsque les repères de couleurs (4-4/flèche) forment une ligne horizontale, le fond du godet est alors parallèle au sol.

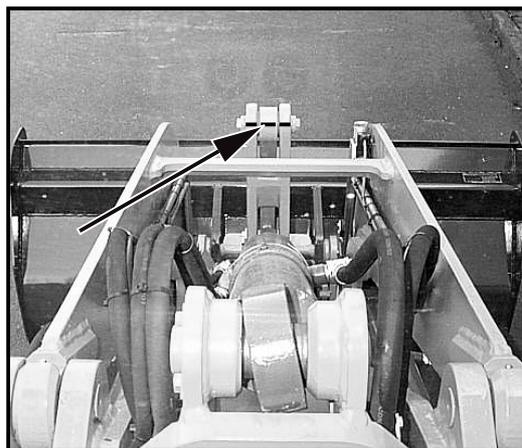


Figure 4-4

Equipement

Cabine du conducteur

Version ROPS série avec certificat de conformité à la CEE. Entrée et sortie pratiques des deux côtés, bonne visibilité unilatérale, portes verrouillables, pare-soleil, essuie-glace/lave-glace AV et AR, chauffage de la lunette arrière, installation de chauffage et d'aération commutable, filtre de chauffage et d'aération.

Siège du conducteur

Le siège du conducteur est équipé d'une suspension hydraulique et d'un équilibrage du poids. Le réglage à l'horizontal, le réglage de la hauteur du siège et les possibilités de réglage du dossier ainsi que de l'angle d'inclinaison permettent une adaptation individuelle optimale. La ceinture de sécurité sur bassin ainsi que les accoudoirs réglables et rabattables, le rembourrage ergonomique du siège et du dossier permettent une position assise sûre et confortable.

4.3 Changemnt de roue

(1) Garer la machine sur un sol ferme.

(2) Amener le commutateur de marche (4-7/3) dans la pos."0".

(3) Serrer le frein de parking (4-7/4).

(4) Changement de roue sur l'essieu avant:

- Relever la flèche porte-godet et positionner les supports de flèche porte-godet (1-1/flèche).

- Bloquer le système de pivotement en mettant une cale de blocage (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage du pivotement (1-4/flèche) et la verrouiller à l'aide d'une clavette double.

(4) Changement de roue sur l'essieu arrière:

Déposer l'équipement complémentaire sur le sol.

(5) Tourner la clé de contact (4-8/19) vers la gauche dans la position "0".

(6) Verrouiller les leviers distributeurs pour l'hydraulique de travail et complémentaire (1-2/flèche).

(7) Bloquer la machine dans les deux sens avec des cales contre une roue de l'essieu sur lequel il **n'y a pas** de roue à changer.

(8) Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être desserrés facilement.

(9) Installer solidement un cric approprié (charge adm. 2,0 t) par le côté, au centre sous le pont de l'essieu, près de la fixation de l'essieu et soulever l'essieu AV/AR latéralement jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.

DANGER

- Bloquer le cric par un support adéquat pour éviter qu'il ne s'enfonce dans le sol.
- Veiller à ce que le cric soit installé correctement.



(10) Desserrer entièrement les écrous de roue et les retirer.

(11) Faire descendre légèrement la machine avec le cric jusqu'à ce que les boulons soient dégagés.

(12) Dégager la roue du moyeu par des mvts de va-vient, la sortir et la rouler sur le côté.

(13) Glisser la nouvelle roue sur la fusée d'essieu.

REMARQUE

- Respecter la sculpture.
- Si la roue de rechange ne possède pas la sculpture correcte, ne l'utiliser que jusqu'à ce qu'elle puisse être remplacée le plus rapidement possible.



(14) Visser les écrous de roue à la main et si nécessaire, les graisser avant de les monter.

(15) Rabaissier l'essieu AV/AR à l'aide du cric.

(16) Serrer les écrous à l'aide d'une clé dynamométrique (300 Nm).



ATTENTION

Reserrer les écrous de roue après les 8 - 10 premières hrs de service.

4.4 Organes de commande

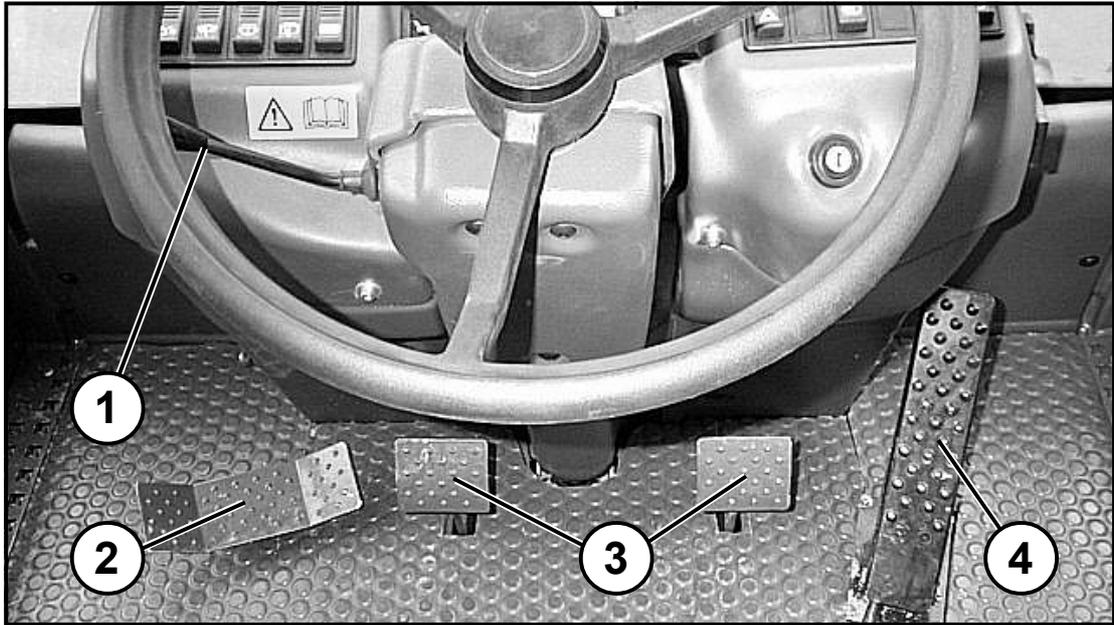


Figure 4-5

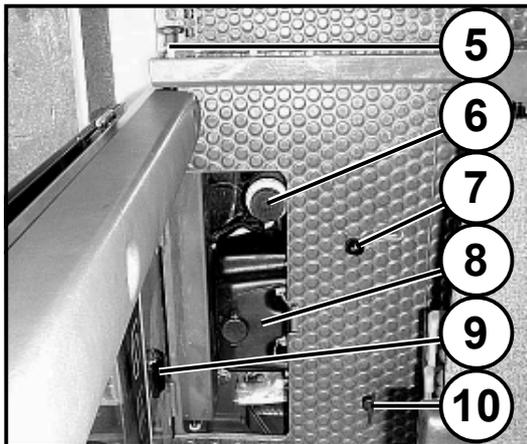


Figure 4-6

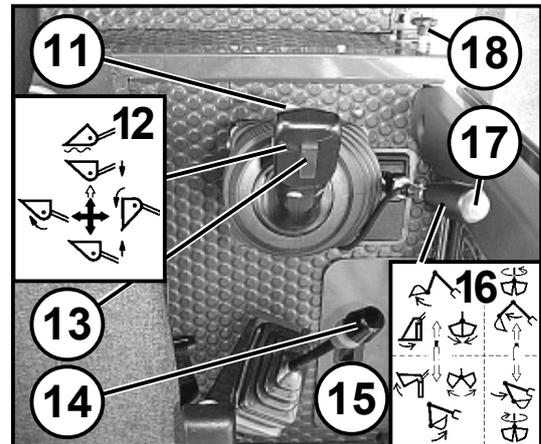


Figure 4-7

- | | |
|---|--|
| 1 - Interrupteur principal de direction | 8 - Réservoir d'eau pour lave-glace |
| - vers AV : clignotant droit | 9 - Trappe d'entretien |
| - vers AR : clignotant gauche | 10 - Coupe-batterie |
| - haut - avertis. lumin. | 11 - Niveaux hydrauliques: |
| - bas - feu de route | - droite - niveau I: lent |
| - bouton - klaxon | - gauche - niveau II: rapide |
| 2 - Pédale pour pivotement | 12 - Distributeur pr hydraul. travail |
| 3 - Pédale double pr frein de service/d'approche | 13 - Commutateur de marche: marche AV/0/marche AR |
| 4 - Accélérateur | 14 - Levier pr frein de parking |
| 5 - Sys. de déverrouillage de la porte | 15 - Trappe d'entretien |
| 6 - Réservoir de compensation pour l'huile hydraulique de frein | 16 - Distributeur pr hydraul. compl |
| 7 - Levier de commut. direction | 17 - Bouton-poussoir pour l'hydraulique accessoire |
| | 18 - Sys. de déverrouillage de la porte |

4.5 Tableau de bord

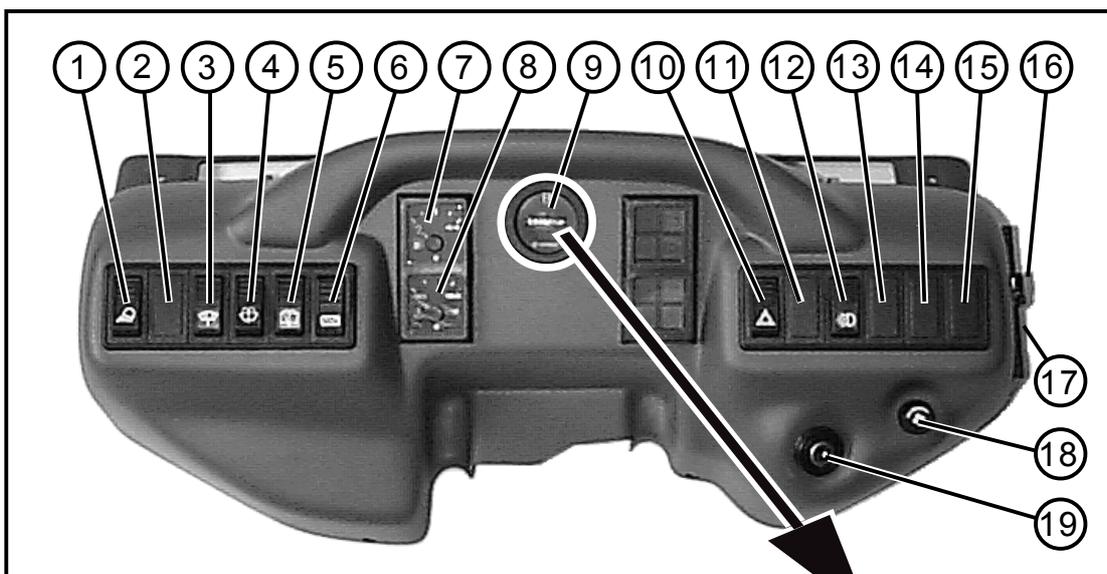
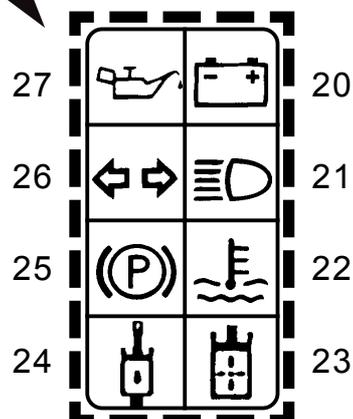


Figure 4-8

- 1 - Interrupteur à bascule pr lampe de travail
- 2 - Touche de libération du système d'échange rapide
- 3 - Interrupteur à bascule pr balayage intermit. AV
- 4 - Bouton-poussoir à bascule pr lave-glace avant
- 5 - Interrupteur/bouton-poussoir à bascule pr essuie-glace/lave-glace arrière
- 6 - Interrupteur à bascule pr lunette AR chauffante
- 7 - Indicateur de niveau de carburant
- 8 - Indicateur de température d'huile moteur
- 9 - Compteur d'heures de service
- 10 - Interrupteur à bascule pr feux de détresse
- 11 - Interrupteur à bascule pr gyrophare (SA)
- 12 - Témoin : Préchauffage (SA)
- 13 - Interrupteur à bascule pr éclairage selon StVZO
- 14 - Bouton-poussoir p/ changement de rapport (uniquement pour les véhicules rapides - 30 km/h)
- 15 - disponible
- 16 - Interrupteur à bascule pr suspension à relevage (SA)
- 17 - Prise de courant
- 18 - Boîtier de fusibles
- 19 - Manette pour installation de chauffage/aération



SA = Equipement spécial